



Article 06 : En cas de manquement à la discipline, le chef d'entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage de l'étudiant après avoir avisé la Faculté des Sciences, Département SNV.

Article 07 : Les stagiaires restent au régime étudiant en matière de sécurité sociale.

Article 08 : En cas d'accident survenant à un étudiant stagiaire, soit en cours du trajet soit en cours de travail, le chef d'entreprise est tenu de prévenir d'urgence l'Université, la Faculté des Sciences ou le Département SNV

Article09 : La Faculté des Sciences, Département SNV tiendra compte de l'appréciation de l'entreprise sur le stagiaire.

Article 10 : A l'exception de l'usage par l'Université Alger -1- Benyoucef Benkhedda à des fins pédagogiques, tous les travaux (dossiers de conception – programme ou tout autre travail) effectués par les étudiants stagiaires sont propriété exclusive de l'entreprise; la divulgation de documents ou informations relatives à l'entreprise par l'Université Alger 1 ou par les étudiants stagiaires est strictement interdite.

Article 11 : L'entreprise s'engage à désigner autant que possible un encadreur pour les stagiaires; lequel doit apporter tout le concours nécessaire pour le bon déroulement du stage.

Article 12 : Sous réserve du caractère confidentiel de certains documents, l'entreprise s'engage à permettre dans la mesure du possible l'accès à toute la documentation en sa possession qui rendrait le stage le plus constructif possible.

Article 13 : Dès la fin de stage l'entreprise transmettra à la Faculté des sciences, Département SNV un rapport sur le stagiaire dans lequel figurera :

- Les relations humaines et l'aptitude à s'adapter au milieu du travail ;
- L'assiduité et la ponctualité ;
- La qualité du travail accompli ;
- Toute autre indication jugée utile par l'entreprise.

Article 14 : Vu la situation sanitaire exceptionnelle, les deux parties se réservent le droit de suspendre le stage pour des raisons sanitaires.

Article15 : La durée du stage est duAu

**Lu et approuvé par
le représentant de l'entreprise**

**Lu et approuvé par
le représentant de la Faculté des Sciences**

**Lu et approuvé par
le(s) stagiaire(s)**